

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 417 décision n° 417 du 15 juin 1941

n° 417

Ministère  
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO  
n° 535 du 30/06/1941

Date de publication  
15 juin 1941

Date du numéro  
30 juin 1941

### TEXTE INTÉGRAL

Le sergent -chef Derouard (Lucien) et le sergent Courte (Aimé), de la section nomade du Henlé, sont replacés dans les cadres et mis à la disposition du général commandant supérieur pour compter du 16 juin 1941. Le sergent-chef Millol. du B. T. S. 4, et le sergent Champémont, du B. T. S. de la Côte française des Somalis, sont placé dans la position hors cadres, pour compter du 16 juin 1941, et mis à la disposition du capitaine inspecteur des pelotons méharistes, en remplacement du sergent-chef Derouard et du sergent Courte, remis dans les cadres.